

La Pie-grièche grise en Auvergne : Bilan de l'enquête 2009 et statut pour la période 2000-2009.

Bruno GILBERT, Jean-Pierre DULPHY, Romain RIOLS, Jean-Jacques LALLEMANT, Pierre TOURRET, Maxime ZUCCA

Introduction

Suite aux prospections faites pour l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne (2000-2006), puis à l'enquête régionale consacrée aux Pies-grièches en 2007-2008 (DULPHY *et al.*, 2008) et enfin à la demande de N. Lefranc et de la LPO Nationale, le suivi de la Pie-grièche grise s'est poursuivi en 2009. Au total plusieurs centaines de données nouvelles ont été collectées cette année et centralisées. B. Gilbert -le coordinateur-, avait déjà récapitulé la majeure partie des données antérieures. Cette note a pour but de présenter une synthèse globale des résultats pour l'année 2009, puis une réévaluation de la situation de l'espèce.

I – Rappel des résultats de 1993-1994 (DUBOC, 1994 et DUBOC, 1995)

Pour cette enquête nationale, 6 quadrats spécifiques avaient été prospectés de façon quasi exhaustive (7 840 ha au total). Au bilan, il avait alors été estimé que l'Auvergne (2,6 millions d'hectares) abritait une population probablement comprise entre 830 et 2150 couples, sur environ 1 700 000 ha. Cette population paraissait encore dynamique.

II – Rappel des résultats de l'enquête régionale 2007/2008

Lors de cette enquête les observateurs s'étaient surtout penchés sur la Pie-grièche écorcheur. De fait, des résultats sur la Pie-grièche grise ont été relativement peu nombreux. C'est encore une paire d'années pour lesquelles les données disponibles n'ont pas toutes été saisies dans la base de la centrale ornithologique auvergnate. Malgré tout, les coordinateurs avaient tenté une évaluation (tableau 3).

III – Méthodologie de l'enquête 2009

Il avait été demandé que toute observation de Pie-grièche grise soit transmise au centralisateur. Cependant ces données restent difficiles à exploiter et à comparer, car :

- ✓ la plupart ont été obtenues au hasard,
- ✓ l'effort et l'étendue des prospections, d'année en année, ne sont jamais comparables.
- ✓ il manque encore un certain nombre de données dans la base de données de la centrale, notamment pour 2007 et 2008.

Depuis fin 2008 et en 2009, le centralisateur, B Gilbert, a réalisé une saisie et une cartographie d'une grande

partie des anciennes données consultables dans la base, soit 2247 données, pour 332 sites depuis 1977 (2009 inclus). Attention, ces chiffres concernent avant tout le seul département du Puy-de-Dôme. M. Zucca a récapitulé les observations faites en Haute-Loire, en 2009 essentiellement. Enfin, R. Riols a cartographié tous ces sites afin d'estimer les populations à partir d'évaluations de densités selon les régions prospectées.

IV – Résultats 2009

Un total d'au moins 500 observations a été collecté dans le cours de l'année, entre janvier et juin. Leur répartition est très variable suivant les zones.

Dans l'**Allier**, seulement 2 données ont été récoltées et aucun couple n'a été noté, malgré la présence de nombreux observateurs. Seul l'oiseau vu à Lavoine en mars est un nicheur potentiel. Quand la base de données de la LPO Loire est consultée pour cette année, un des 2 seuls noyaux de population existant (avec reproduction observée) prend place vers les monts de la Madeleine, partagés entre ce département et celui de l'**Allier**. Il est donc probable qu'il reste quelques couples dispersés. La fourchette retenue est de 5 à 10 couples. Rappelons qu'en 1993 l'estimation était de 80 à 150 couples. Le déclin apparaît donc comme très brutal ! A terme la Pie-grièche grise disparaîtra de l'**Allier**, compte tenu de son très faible niveau de présence actuel.

Pour le **Cantal**, 60 données ont été obtenues, pour environ 40 sites, dont seulement une douzaine de cantons probables ou certains. Un vaste site de référence sur 27 300 ha de la Planèze de St-Flour avait été prospecté par P.J. Dubois et R. Riols en 2006-2007. Ils y avaient observé 15 couples (1 pour 1 800 ha.). Cette valeur est réévaluée à 25 sites par R Riols et P. Mur. Au bilan, ce département n'a pas été prospecté suffisamment cette année pour tenter une estimation valable.

Pour la **Haute-Loire**, le nombre de données reçues est faible : une quarantaine d'observations pour 6 couples observés, dont 2 sites avec reproduction certaine, plus 10 sites avec un oiseau seul vu. De son côté M. Zucca a fait le point pour la période de l'Atlas régional. Malgré une prospection incomplète, il estime la population à 40-60 couples. Pour 2009, il conclut que la population ne dépasserait pas 30 couples, suite à une décreue très nette et documentée. Par exemple en 2008, D. Vigier indiquait que, sur le secteur du Livradois qu'il suit, il restait 2 couples (contre 7 en 1993). B Gilard trouvait la même situation sur Brioude. A. Giraud constate aussi

une quasi disparition, en 2009, des 19 couples qu'il connaissait. Après l'Allier ce département semble donc très affecté par une baisse rapide de la population de Pies-grièches grises.

Dans le **Puy-de-Dôme**, 541 données sont parvenues au centralisateur, dont 394 pour la période de cantonnement/reproduction, pour environ 85 sites différents. Des indices probables et certains sont obtenus pour environ 30 sites. De plus, 4 secteurs faits en 1993 ont été repris, où le nombre de territoires est passé de 17 à 12. A noter que sur 20 600 ha en bordure ouest de la Chaîne des Puys, 27 territoires avaient été trouvés en 2007 (1/760 ha). En 2008, sur une partie de ce même espace (env. 3 000 ha) B. Gilbert a trouvé 9 couples (1/330 ha.), contre un couple pour environ 200 ha en 1993 (F. Guélin), sur les mêmes zones. Sur 128 sites connus antérieurement, il a été observé en 2009 : absence probable sur 26 lieux, 75 sites avec un seul individu vu une ou plusieurs fois, 15 avec un couple, 12 avec une reproduction certaine. Cela fait, en gros, au moins 20% de diminution, si il y a absence réelle sur les 26 sites !

V – Résultats 2000-2009

Compte tenu de la difficulté globale pour recenser cette espèce et des manques de prospection évidents sur de vastes zones, il est impossible de tenter une évaluation fiable basée sur la seule année 2009. Nous avons donc choisi de tenter d'analyser la situation passée, avec

toutes les données disponibles depuis le début de l'enquête régionale pour l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne (à paraître), soit la période 2000-2006, plus les données des années 2007 à 2009.

La carte n°1 récapitule tous les sites connus sur ces 9 années. Toutefois, il manque probablement encore quelques observations de 2007 et 2008, non encore entrées dans la base de données.

Pour cette période et pour l'**Allier**, le bilan est d'une vingtaine de sites. Rappelons que la fourchette choisie est de 5 à 10 couples pour la fin de la période.

Pour la **Haute-Loire**, compte tenu des grandes zones non prospectées (Devès, Mézenc, Margeride), de la présence dans le département de la Loire de l'espèce uniquement en bordure de la Haute-Loire, et du travail de M. Zucca en 2009, une valeur un peu plus élevée que la sienne sera retenue. Comme une soixantaine de sites figurent sur la carte, nous avons gardé comme estimation 60 à 100 couples dans ce département.

Pour le **Cantal** et le **Puy-de-Dôme**, R. Riols a cartographié la surface occupée et favorable à la Pie-grièche grise. Elle serait de l'ordre d'au moins 281 000 ha dans le Cantal et de 317 000 ha dans le Puy-de-Dôme (total proche de 600 000 ha).

Tableau 1 : Estimation du nombre de couples dans le Cantal

Région naturelle 15	Surface favorable	densité maxi /10 km ²	effectif estimé	quadrat référence	nb sites connus
Planèze de Saint-Flour	216	1,5	32		25
Margeride	323	1	32		20
Plateaux d'Alagnon	30	1,5	5		4
Artense	211	1	21		5
Cézallier	336	1	34		9
Bassin d'Aurillac	151	1,5	23		10
Xaintrie	310	1	31		5
Piémonts du massif du Cantal	785	1	79		15
Vallées du massif du Cantal	99	1	10		5
Couzes	26	0,5	1		1
Aubrac	102	0,5	5		2
Vallée du Bes	1,8	20	4	2 sur 1 km ²	2
Plateaux de la Truyère	178	1	18		10
Carladez	48	0,5	2		0
Châtaigneraie	400	0,5	20		2
			296		113

Pour le Cantal, entre 2000 et 2009, en prenant comme hypothèse des densités souvent minimalistes (tableau 1) R. Riols arrive à une estimation de 300 couples, alors que 113 sites sont effectivement connus. Il est alors proposé de retenir une fourchette de 120 à 300 couples.

Pour le Puy-de-Dôme, au moins 116 sites sont répertoriés pour la période (tableau 2). Compte tenu de la sous prospection, nous retiendrons la fourchette suivante : 120 à 450 couples.

Tableau 2 : Estimation du nombre de couples dans le Puy-de-Dôme

Région naturelle 63	Surface favorable	Densité maxi /10 km ²	effectif estimé	quadrat référence	nb sites connus
Moyennes Combrailles	736,5	0,5	37		5
Hautes Combrailles	438	2,5	110	5 couples sur 20 km ²	10
Chaîne des Puys & piémonts des monts Dore	418	3	125	5 couples sur 14 km ²	49
Artense	180,5	2	36		10
Cézallier	256	1	26		12
Couzes	210	0,5	11		2
Livradois-Forez	627	1	63		17
Bassin d'Ambert	70	2	14	4 couples sur 5 km ²	9
Hautes Chaumes du Forez	40	0,5	2		1
Varennes	199	0,5	10		1
			433		116

Discussion

L'ensemble des observations dans le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, confirme donc une baisse de la population par rapport à 1993. Ce déclin n'est pas uniforme. Ainsi dans l'Allier, l'espèce doit être proche de disparaître. Certes quelques couples ont pu échapper aux ornithologues, mais les dernières reproductions observées datent de 2002 : Réserve Naturelle du Val d'Allier (P.A. Dejaifve) et Montagne bourbonnaise (R. Riols). La Haute-Loire semble aussi très affectée.

De même les récapitulatifs de B. Gilbert montrent des zones désertées progressivement dans le Puy-de-Dôme.

D'après nos estimations, il reste donc entre 300 et 850 couples de Pies-grièches grises en Auvergne pour la période 2000-2009. Que pouvons nous penser de la situation de l'espèce en Auvergne ? Il est difficile de répondre entièrement, tant les biais ont été nombreux pour estimer les populations en 2009. Cependant, la situation s'avère plutôt mauvaise, même si l'évolution est très difficile à chiffrer. Nos propositions sont données dans le tableau 3.

Tableau 3 : Evaluation des effectifs de couples de Pies-grièches grises en Auvergne pour la période 2000-2009, et rappel des situations antérieures.

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne
2000-2009	5 à 10	120 à 300	60 à 100	120 à 450	300 à 850
Rappel 2007/2008	disparue	220 à 440	100 à 200	300 à 400	620 à 1000
Rappel 1993	80 à 150	250 à 700	100 à 500	400 à 800	830 à 2150

Il serait important de cerner les causes de la diminution rapide de la Pie-grièche grise. Les hypothèses que les uns et les autres ont en tête depuis des années se résument par : évolution agricole qui bouscule de diverses manières les zones qu'elle occupe/occupait. Une excellente étude menée en Limousin vient confirmer et expliquer ces observations (DEROUAULT *et al.*, 2009). Dès l'apport d'intrants dans les prairies pour intensification de la production d'herbe, la flore évolue et par conséquent la microfaune associée.

Sur les territoires que l'espèce occupe les paysages changent tout doucement : urbanisation, arrachage de haies, développement localisé d'accrus, développement d'infrastructures routières, destruction de petites zones humides (la plupart des grandes ont disparu depuis longtemps, même s'il reste des sites comme les Bordes et Bourdouze dans le Puy-de-Dôme !).

Par ailleurs les pratiques agricoles se modifient aussi peu à peu : coupes précoces en ensilage, ensilage direct ou en balles rondes, qui font disparaître beaucoup

d'insectes, apports d'engrais azotés, apports de lisier, transferts de biocides des étables vers les prairies, utilisation d'antiparasitaires très toxiques pour les insectes, etc., conduisant, très probablement, à une baisse de la nourriture de cette espèce.

La Pie-grièche grise a pourtant une alimentation très variée, collectée sur un territoire assez vaste. Elle pourrait donc mieux résister aux changements de certaines pratiques. Force est de constater qu'il n'en est rien. Des études complémentaires pour cette espèce sont donc nécessaires pour y voir plus clair, avant qu'il n'en reste plus assez pour que ses populations se maintiennent.

Ce travail n'a pas comporté d'étude précise sur les habitats. Notons cependant que seules les régions d'élevage d'herbivores domestiques sont habitées par la Pie-grièche grise. Les habitats de l'espèce sont donc constitués de prairies, pâturées, et/ou fauchées, avec des arbres, des haies, des petites friches, des petits bosquets. Nous la trouvons aussi près de zones humides

et, notamment, près des tourbières du Cézallier, du Sancy et du cantal. A noter que les plateaux secs ont été quasiment abandonnés (région des Couzes, Brivadois,...).

Conclusion

Il faut déjà se féliciter pour le travail réalisé, en particulier grâce à l'engagement des bénévoles en 2009. Il a permis de constater une nette diminution de la Pie-grièche grise sur notre région. Certaines zones connaissent même un déclin rapide. Ce sont les pratiques agricoles qui sont à mettre en cause en premier lieu.

La régression très forte de la Pie-grièche grise en France va probablement faire de l'Auvergne la seule région à accueillir des populations viables, c'est pourquoi notre responsabilité déjà historiquement très importante va devenir majeure ! Il est important que la communauté ornithologique se mobilise fortement pour suivre cette espèce. La mise en place d'un Plan National d'Action à partir de 2010 ou 2011 devrait en partie nous y aider. Mais dès le début de l'année 2010, nous proposons que soient mis en place des quadrats ayant une surface suffisante pour être représentatif des densités de cette espèce à grand canton (25 km² au minimum) sur plusieurs régions naturelles d'Auvergne accueillant des densités a priori diverses. Les

populations de deux régions naturelles sont actuellement relativement bien connues (Planèze de Saint-Flour et Chaîne des Puys), ailleurs les connaissances sont totalement fragmentaires. Ainsi d'autres zones d'étude doivent être définies, au moins dans les hautes Combrailles et le bassin d'Ambert (63), le Cézallier (63-15), l'Artense ou la Xaintrie et le bassin d'Aurillac (15), le Devès et le Mézenc (43)... Ces zones d'étude, dans l'idéal, devraient être prospectées pendant 3 années consécutives (temps bien souvent nécessaire à la bonne connaissance du territoire et des couples présents) de 2010 à 2012. Ensuite on pourra envisager un suivi espacé dans le temps (tous les 4-5 ans par exemple).

Parallèlement à ce travail d'évaluation et de suivi des densités sur des zones témoins, un travail plus pointu d'identification des ressources alimentaires et de caractérisation des habitats et des pratiques agricoles devra être mené afin d'identifier précisément les facteurs affectant cette espèce aujourd'hui devenue emblématique de l'Auvergne.

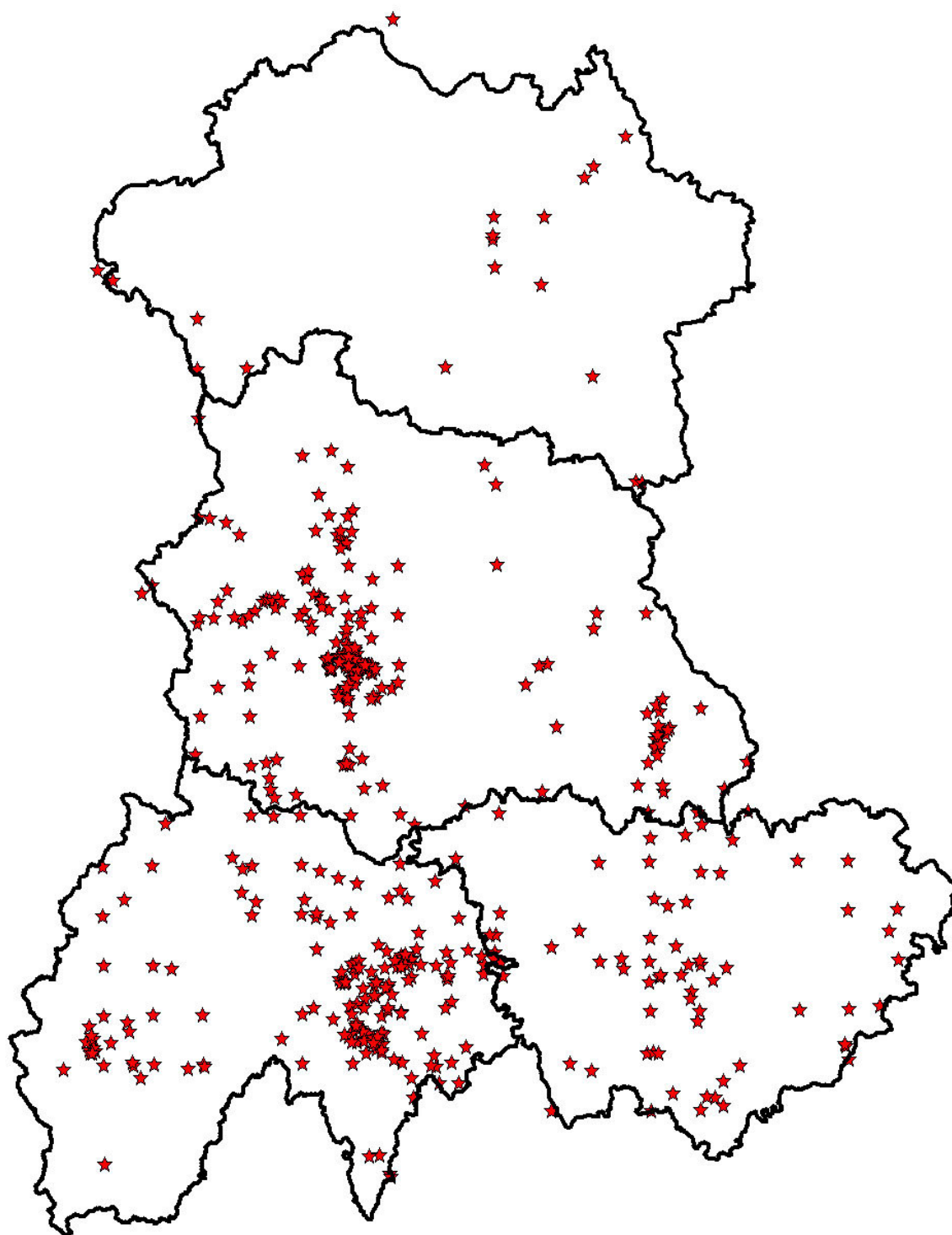
Remerciements : les auteurs tiennent à remercier tous les observateurs qui, bénévolement, n'ont pas hésité à participer à cette enquête. Leurs noms seront cités dans le rapport détaillé que prépare B. Gilbert.

Bibliographie

- DEROUAULT A., HIPPOLYTE S., VILLA O., 2009.** Corrélats environnementaux pour la reproduction de l'avifaune dans l'agrosystème "prairie de fauche". *E pops*, 76 : 43-57.
- DUBOC P., 1994.** Statut auvergnat des Pies-Grièches. Synthèse régionale de l'enquête nationale. *Le Grand duc*, 45 : 14-18.
- DUBOC P., 1995.** Les Pies-Grièches (*Lanius sp.*) en Auvergne : approche du suivi de leur densité. *Le Grand Duc*, 46 : 1-8.
- DULPHY J.P., VRIGNAUD S., EMBERGER F., LALLEMAND J.J., GILBERT B., 2008.** Statut des Pies-grièches en Auvergne : résultats de l'enquête 2007-2008. *Le Grand Duc*, 73 : 30-35.

Manuscrit reçu le 11 novembre 2009

☐ Bruno GILBERT
Fontclairant
63970 Aydat



Carte 1 : cartographie des observations en période de reproduction sur la période 2000-2009